

## **Célibataire, coeur solitaire, solibataire: les mille visages de la vie en solo - pour une sémantique du discours à l'exemple de 'célibataire'**

**Daniela Pietrini**

### **Angaben zur Veröffentlichung / Publication details:**

Pietrini, Daniela. 2015. "Célibataire, coeur solitaire, solibataire: les mille visages de la vie en solo - pour une sémantique du discours à l'exemple de 'célibataire'." In Diskurse, Texte, Traditionen: Modelle und Fachkulturen in der Diskussion, edited by Franz Lebsanft and Angela Schrott, 223-42. Göttingen: V&R unipress.

Daniela Pietrini

## ***Célibataire, cœur solitaire, solibataire: les mille visages de la vie en solo. Pour une sémantique du discours à travers l'exemple de célibataire***

### 1. Introduction

Les recensements les plus récents concernant l'évolution démographique en France mettent en évidence la modification des situations familiales des adultes : à cause de facteurs différents (baisse du nombre de mariages, augmentation des séparations et des divorces, autonomie professionnelle et économique des femmes, etc.), les Français vivent aujourd'hui moins souvent en couple et plus souvent seuls ou en famille monoparentale. La proportion d'hommes et de femmes atteignant la cinquantaine sans avoir jamais été mariés dépasse désormais un tiers dans les générations nées au début des années 1970 (Prioux/Mazuy/Barbieri 2010: 453). On compte ainsi aujourd'hui en France métropolitaine environ 16 millions de célibataires sur une population de 63 millions d'habitants, soit une personne sur 4.

Dans le cadre d'un plus vaste projet de recherche visant à mettre au jour les changements sémantiques en cours dans le domaine lexical de la famille française contemporaine,<sup>1</sup> cet article se propose de reconstruire d'un point de vue linguistique la conceptualisation actuelle du célibat<sup>2</sup> en tant que phénomène social en pleine explosion. Bien que ce travail se déroule au niveau de l'analyse strictement linguistique, il vise cependant à un élargissement de l'horizon dans une perspective historique des mentalités<sup>3</sup> ayant pour but de situer les résultats

---

<sup>1</sup> Cf. Pietrini (en préparation).

<sup>2</sup> On se réfère exclusivement aux aspects de la vie civile sans tenir compte du débat relatif au célibat sacerdotal.

<sup>3</sup> La notion de *mentalité* est à entendre ici en tant qu' « ensemble des manières habituelles de penser et de croire et des dispositions psychiques et morales caractéristiques d'une collectivité et communes à chacun de ses membres » selon la conceptualisation développée par l'École des Annales avec son *Histoire de mentalités* (cf. Febvre 1938; 1941/1992). Au regard de la possibilité de

de l'analyse linguistique au-delà du système de la langue, à l'intérieur de la construction sociale du réel.<sup>4</sup>

L'analyse sera conduite en contraste avec la lexicologie et la sémantique traditionnelles, en ne partant pas de la considération des mots isolés en tant que structures sémantiques de sémèmes, mais en les examinant dans leur contexte discursif grâce à l'emploi des instruments mis à point par l'analyse du discours (désormais désignée par AD) :

L'AD tient compte uniquement de l'énoncé attesté, et de la mobilisation de référents qui en découle. Dans le plus petit fragment attesté, elle voit un « produit », informé, en première approximation, par un contexte, à la fois linguistique, rhétorique, historique, mondain. [...] L'AD ne sépare l'énoncé ni de sa structure linguistique, ni de ses conditions de production, historiques et politiques, ni des interactions subjectives, ni des préconstruits qui contraignent le sens. (Mazière <sup>2</sup>2010: 8, 9)

La fondation en cours d'une nouvelle tradition discursive en rupture avec le discours traditionnel sur le célibat sera décrite au niveau onomasiologique par l'analyse de la concurrence – dans le discours public de nos jours – entre plusieurs désignations et dénominations du même référent « personne vivant hors couple ».

## 2. Discours, texte et sémantique du discours

Il est compréhensible que la notion d'« analyse du discours » devienne une sorte de « joker » pour un ensemble indéterminé de cadres théoriques. (Maingueneau 1987: 8)

Même si le recours à la notion de « discours » est désormais presque obligé dans certains secteurs de la recherche contemporaine, les concepts qui se cachent derrière lui peuvent varier considérablement. Sans entrer ici dans le détail des diverses conceptions de « discours » s'affrontant aujourd'hui, il importe de préciser la notion de « discours » à la base de cet exposé. Dans le cadre d'une « AD à la française »,<sup>5</sup> on différencie *discours* de la notion de *parole* saussurienne : « Le discours, lui, n'est pas individuel. Il est la manifestation attestée d'une surdé-

---

lier l'histoire de la langue avec celle des mentalités cf. Hermanns 1995 et son concept d'une *histoire linguistique des mentalités* (« linguistische Mentalitätsgeschichte »).

<sup>4</sup> En ce qui concerne soit le rôle de la langue dans la construction de la réalité sociale soit l'intérêt d'une perspective d'histoire de la culture, des mentalités, du discours en complément à l'histoire de la langue cf. Wengeler 2002. On remarque en outre l'immanence de la pluridisciplinarité à toute approche d'analyse du discours, évident dès le début de la discipline. Cf. Mazière <sup>2</sup>2010: 37.

<sup>5</sup> On pense à l'*école française d'analyse du discours* des années 60 et surtout à sa version moderne, connue comme « nouvelles tendances [en AD] » ou « AD de seconde génération » (cf. Maingueneau 1987 et Paveau/Rosier 2005).

termination collective de la parole individuelle » (Mazière <sup>2</sup>2010: 9). Il est à entendre non plus en tant qu'acte de langage concret (« konkreter, ‹ situierter › Sprechakt », Oesterreicher 1988: 379) de façon équivalente à peu près à *texte*, mais plutôt comme entité « transtextuelle », supérieure à celui-ci. Selon Foucault (1969: 141), *discours* désigne un ensemble d'énoncés qui « relèvent d'un même système de formation » : il ne s'agit donc pas d'« ensembles de signes (d'éléments signifiants renvoyant à des contenus ou à des représentations), mais [...] de pratiques qui forment systématiquement les objets dont ils parlent » (1969: 67). Le terme *discours* sera donc utilisé ici dans le sens de système de formation du savoir où l'on négocie un thème au niveau collectif de la société (cf. Fraas 1996: 165). Le savoir collectif d'un groupe social donné à une certaine époque se condensant dans les textes, le discours ne peut être analysé qu'au niveau de textes concrets pris dans leur entrelacement mutuel. Une « sémantique du discours »<sup>6</sup> du célibat ne se limitera donc pas à l'analyse des mots considérés dans leur cotexte, les textes qui les contiennent déployant complètement leur signification seulement dans leur contexte discursif réciproque.

### 3. Corpus et méthode de l'analyse

Le corpus à la base de l'analyse est constitué par un « échantillon » du *discours* général sur le célibat, construit en raison de la nécessité de réduire l'immense quantité de textes qui forment le *discours* général à un ensemble représentatif d'énoncés, concrètement analysable.<sup>7</sup> Comme l'analyse se concentre sur les transformations les plus récentes de la notion de famille et de célibat dans la société française, une approche micro-diachronique limitée aux 20 dernières années (1990-2010) a été choisie. L'accent étant mis sur le discours public, le corpus se compose essentiellement d'un vaste choix de textes journalistiques de divers genres obtenus par un dépouillement systématique des principaux quotidiens et magazines,<sup>8</sup> auxquels on a intégré d'autres matériaux d'origine variée (chansons, livres de vulgarisation scientifique, manuels, BD, publicités, etc.).

---

<sup>6</sup> Cf. aussi le programme d'une *Historische Diskurssemantik* développé par Busse (1987; 1997) et Teubert (Busse/Teubert 1994).

<sup>7</sup> « [La mise en corpus] est la construction d'un dispositif d'observation propre à révéler, à faire appréhender, l'objet discours qu'elle se donne pour tâche d'interpréter » (Mazière <sup>2</sup>2010: 10). L'AD distingue entre le « discours » général en tant que corpus virtuel et le « discours concrètement analysé », c'est-à-dire le corpus construit pour l'analyse scientifique, constitué de façon apte à reproduire le premier (cf. Busse/Teubert 1994: 14). En ce qui concerne la représentativité du corpus en AD cf. Busch 2007.

<sup>8</sup> Il s'agit des quotidiens à diffusion nationale *Le Monde* (LM), *Libération* (LIB) et *Le Figaro* (LF), du quotidien d'inspiration catholique *La Croix* (LC), de plusieurs quotidiens régionaux, de

Ce travail ne met pas au centre de l'analyse les textes considérés dans leur intégralité, mais des ensembles d'énoncés thématiquement et sémantiquement liés entre eux au niveau du discours. L'unité élémentaire du discours n'étant pas le texte, mais l'énoncé (cf. Foucault 1969 : 107), le *discours* peut se définir comme l'ensemble des liens entre des complexes d'énoncés thématiquement associés, ce qui justifie d'un point de vue méthodologique la fragmentation des textes qui constituent le discours sur le célibat en unités plus petites liées entre elles du point de vue sémantique et du contenu, les textes représentant seulement le cadre interprétatif des complexes d'énoncés qui y sont intégrés. Les méthodes traditionnelles de la sémantique du mot, de la phrase et du texte sont donc appliquées dans une perspective discursive, c'est-à-dire au niveau « transtextuel », car c'est seulement en dépassant le niveau du simple texte qu'il devient possible de repérer et de fixer la relevance discursive d'un mot ou d'une expression pour en dégager des structures sémantiques de profondeur. C'est ainsi que l'on peut saisir la signification des mots qui s'avèrent pertinents pour la structuration du discours.

## 4. Le discours sur le célibat

### 4.1. Bref excursus historique

Dans le Code civil de 1804 on trouve 278 occurrences du mot « mariage », [...] tandis que] le mot « célibat » n'est pas attesté une seule fois ; il ne l'est pas plus dans la Bible. Dans les textes fondateurs, le célibat n'existe pas, parce qu'il ne se définit qu'*en creux*, par rapport au modèle dominant du mariage. [...] Il ne véhicule que des images négatives. Est célibataire celui qui ne veut pas, ou ne peut pas se marier. Un incivique ou un impuissant. Qu'il suffise d'évoquer les connotations méprisantes qui s'attachent au vieux garçon (un maniaque) ou à la vieille fille (un pruneau desséché). (Bologne 2004: 9)

Au moment de son entrée dans la langue française (au XVI<sup>e</sup> siècle), le mot *célibat* ne désigne que le célibat ecclésiastique, le célibat prolongé se justifiant exclusivement à l'intérieur d'un groupe social bien déterminé ou d'un métier (marins, soldats, institutrices).<sup>9</sup> Si un siècle plus tard le modèle dominant du courtisan galant s'accompagne d'une image plus positive du célibat, la chute démographique du XVIII<sup>e</sup> siècle est à la base d'une nouvelle stigmatisation

---

l'hebdomadaire d'information *L'Express* (LE), des magazines féminins *Marie Claire* et *Elle*, de la revue d'information pseudoscientifique *Psychologies*.

<sup>9</sup> Cf. id.: 10.

sociale de cet état, dès lors perçu comme un vrai fléau social à combattre. Pour assister à un changement de mentalité, il faudra attendre la révolution industrielle : le passage de la campagne au milieu urbain offre de meilleures conditions d'existence matérielle et entraîne un affaiblissement de la pression sociale, ce qui amène à une acceptation progressive de la vie en solitaire. Même si les clichés (libertinage et égoïsme du *vieux garçon*, aigreur et stérilité de la *vieille fille*) demeurent, le célibat entre désormais dans les mœurs. En passant par plusieurs étapes telles que l'émancipation de la femme, l'augmentation du nombre des femmes appelées à vivre seules après les deux guerres mondiales, la révolution sexuelle et l'apparition d'une contraception efficace, on assiste progressivement à la fois à un élargissement de la notion de couple (comprenant, outre le mariage, le concubinage, le couple libre, etc.), et surtout à un bouleversement de l'image du célibat, qui n'est plus perçu comme un échec, mais vécu même avec fierté :<sup>10</sup>

- (1) Ce choix de vie peut paraître plus épanouissant, « d'autant qu'aujourd'hui, le mariage n'est plus la façon de réussir sa vie » [...]. (Près de 15 millions de célibataires en France, 18.09.2006, LF)<sup>11</sup>

#### 4.2. Célibataire aujourd'hui : une notion ambiguë

Au célibat stigmatisé en tant qu'état de solitude forcée et soufferte s'oppose aujourd'hui un célibat assumé voire revendiqué, la notion même de « célibataire » étant devenue désormais ambiguë. Si les dictionnaires définissent le *célibat* comme « état d'une personne en âge d'être mariée et qui ne l'est pas, ne l'a jamais été » (GRob), les usages courants du terme mettent en évidence un décalage entre le statut social de *célibataire* en tant qu'opposé à *marié* et les modes de vie *en célibataire* voire simplement « sans partenaire » (cf. tab. 1).

---

<sup>10</sup> Pour une histoire détaillée du développement du célibat des civilisations anciennes jusqu'à nos jours cf. Bologne 2004.

<sup>11</sup> Les citations du corpus ont été numérotées entre (). Les sources des citations du corpus, qu'il s'agisse d'articles de presse ou de matériaux d'autre origine, ne sont plus reprises dans les références bibliographiques finales.

mode de vie	statut social	
	marié/plus marié	jamais marié
seul	veuf ( <i>célibataire</i> )	célibataire (proprement dit)
	divorcé ( <i>célibataire</i> )	
	<i>célibataire</i> géographique	clerc
en couple	marié	pacsé
		concubin (→ <i>couple de célibataires</i> )

Table 1 : Ambiguïté du terme *célibataire* dans le discours contemporain (adaptée de Bologne 2004: 12)

Le discours actuel sur le célibat révèle une certaine incertitude dans l'usage du terme *célibataire*, employé soit pour la désignation des adultes non mariés, soit pour tous ceux qui, indépendamment du statut social, ne vivent pas en couple, qu'ils soient veufs ou divorcés, avec ou sans enfants, vivant seuls bien que sentimentalement liés, ou même heureusement mariés, mais non-cohabitants surtout pour des raisons professionnelles (*célibataires géographiques* ou *couples TGV*).

*Célibataire* se configure ainsi comme expression qui, malgré le fait qu'elle ne soit pas du tout nouvelle, traverse maintenant une « zone de turbulences » en se situant au centre du discours public dont elle condense attitudes et positions opposées, ce qui est repérable à sa diffusion accrue, à sa productivité lexicologique particulièrement forte, aux opérations métadiscursives dont elle fait de plus en plus souvent l'objet :<sup>12</sup>

- (2) Célibataire, vous avez dit célibataire? Quel est donc cet animal étrange qui prolifère dans nos sociétés occidentales? Pour l'Insee, il faut comprendre « celui qui n'a jamais été marié » [...]. Mais cette définition n'a plus beaucoup de sens au regard des modes de vie actuels. (10 millions de célibataires et moi, et moi, et moi, 16.02.2006, LE).
- (3) Mais d'abord, qu'entend-on au juste, par ce mot [célibataire] ? Au début des années 1950, le célibat se définissait uniquement par rapport au mariage, dont il était l'exact contraire : le célibataire était tout simplement la personne qui n'était pas mariée et qui, donc, n'avait pas de rapports sexuels. Par la suite, avec l'évolution des mœurs, laquelle s'est traduite par un net recul du mariage au profit du concubinage, le céli-

<sup>12</sup> Cf. la notion de « formule discursive » mise à point par Alice Krieg-Planque : « Par *formule*, nous désignons un ensemble de formulations qui, du fait de leurs emplois à un moment donné et dans un espace public donné, cristallisent des enjeux politiques et sociaux que ces expressions contribuent dans le même temps à construire » (2009: 7).

bat s'est progressivement délivré de la religion et de la chasteté pour devenir une notion générique, indépendante de toute référence au mariage. (Cauvin, Morgan/Leonetti, Laetitia 2011: *Kit de survie du célibataire*. Paris: Vuibert, 7)

## 5. « Batailles sémantiques » autour de *célibataire*

### 5.1. La concurrence de la dénomination

D'une part, la dénomination même de *célibataire* devient désormais vague et insuffisante pour désigner une réalité beaucoup plus complexe que dans le passé :

- (4) Il arrive que les modes de vie changent plus vite que le vocabulaire. Nul hasard, en général, dans ce retard. Ainsi, le nombre des femmes vivant hors couple ne cesse de croître, mais il manque toujours le mot juste pour les désigner. (L'insoutenable légèreté de la célibataire, 26.02.1999, LM)

De l'autre, c'est sur le terrain des stratégies de la désignation et de la dénomination<sup>13</sup> que l'on joue au niveau onomasiologique la partie de la construction discursive du sens. Dans le cadre d'un discours public controversé tel que celui sur la famille contemporaine, la coprésence de dénominations et de désignations différentes pour le même référent ne constitue pas une simple alternative de la référence. Il s'agit plutôt de procédures de construction sémantique par lesquelles les protagonistes du débat public essaient d'imposer leurs positions et leurs systèmes de valeurs, en légitimant leur perspective particulière grâce à l'emploi préférentiel d'une certaine désignation parmi la multiplicité d'alternatives disponibles, jusqu'à son éventuelle affirmation au niveau de la dénomination. Dans cet essai de « monopoliser à son profit le paradigme désignationnel » (Beacco/Moirand 1995 : 9) se cache une « bataille sémantique »<sup>14</sup> pour la construction pragma-sémantique du réel au niveau du discours.

---

<sup>13</sup> En ce qui concerne les catégories de *désignation* et de *dénomination* cf. Kleiber 1984.

<sup>14</sup> Cf. aussi la notion de *Semantischer Kampf* développée par l'analyse du discours allemande, qui distingue entre une « concurrence de la signification » (*Bedeutungskonkurrenz*) au niveau sémasiologique et une « concurrence de la dénomination » (*Bezeichnungskonkurrenz*) au niveau onomasiologique (cf. Felder 2006; Stötzel 1990).

## 5.2. Nommer les célibataires

L'exploitation systématique du corpus fait ressortir la prolifération de variantes lexicales coprésentes et concurrentes dans le discours pour la désignation du référent « adulte ne vivant pas en couple » (cf. tab. 2). Ces expressions révèlent une synonymie seulement apparente: dans le cadre de la bataille sémantique autour du célibataire contemporain, l'activité de nomination dépend de la position occupée dans le discours, des valeurs et de la perspective que l'on veut mettre en avant.

	Dénominations/Désignations concurrentes
	<i>catherinette</i>
	<i>célibataire</i>
	<i>femme célibataire</i>
	<i>homme célibataire</i>
	<i>célib</i>
	<i>célibattante</i>
	<i>cœur à prendre</i>
	<i>esseulé</i>
	(nom + esseulé/-e → ) <i>âme esseulée ; cœur esseulé ; personne esseulée</i>
	<i>isolé</i>
	<i>sans partenaire fixe</i>
Référent	<i>seul/-e</i>
« adulte ne vivant pas en couple »	(nom + seul/-e → ) <i>personne seule ; femme seule ; homme seul</i>
	(nom +) <i>qui est seul/-e</i>
	(nom +) <i>qui vit seul/-e</i>
	(nom +) <i>vivant seul/-e</i>
	<i>single</i>
	<i>solibataire</i>
	<i>soliste</i>
	<i>solitaire</i>
	<i>cœur solitaire</i>
	<i>solitariste</i>
	<i>solo</i>
	<i>solobataire</i>
	<i>vieille fille (d'antan)</i>
	<i>vieux garçon (d'antan)</i>

Table 2 : Expressions concurrentes pour la dénomination du référent « adulte ne vivant pas en couple » dans le discours public sur le célibat

La dénomination des célibataires contemporains s'effectue par l'emploi de néologismes morphologiques et/ou sémantiques, de formes plus ou moins lexicalisées, mais aussi d'occasionalismes, tous ayant en commun le fait de ne pas se rapporter à l'opposition traditionnelle entre célibat et mariage, mais à la construction discursive actuelle du « célibataire » en tant qu'adulte ne vivant pas en couple :

- (5) En fait, aujourd'hui, la frontière n'est plus tracée par le passage devant le maire. La nouvelle frontière, c'est la ligne de partage entre solos et couples. (Un individu seul n'est finalement pas bien vu, 26.10.2009, LIB)

Au-delà des lexèmes et des syntagmes (*catherinette, vieille fille, vieux garçon*) se rattachant expressément au discours traditionnel du passé, la plupart des expressions concurrentes pour la désignation du célibataire moderne présentent un noyau sémantique en commun. Un regard rapide aux étymologies signalées par le *Trésor de la Langue Française informatisé* (TLFi) se révèle éclairant :

[TLFi]

*esseulé*: Dér. de *seul\** ;

*seul*: Du lat. class. *solus* « seul, unique; isolé, délaissé; solitaire, désert » ;

*soliste* : Dér. de *solo\**; suff. *-iste\**;

*solitaire*: Empr. au lat. class. *solitarius* « isolé, solitaire », dér. de *solus*, v. *seul*;

*solo* : Mot ital. signifiant « seul » (dep. xiii<sup>e</sup> s. d'apr. *DEI*), également terme de mus. dep. déb. xvi<sup>e</sup> s. (ds Tomm.-Bell.), du lat. *solus* (*seul\**)<sup>15</sup>

Dans la construction pragma-sémantique du « célibataire » contemporain on assiste à un glissement sémantique qui remet en question les critères définitionnels de ce concept en l'associant plutôt à la « solitude » qu'au « non-mariage » :

- (6) Ils sont six millions en France [...]. Pas forcément très malheureux, pas nécessairement désespérés. Simplement seuls, quand les autres marchent par paires. (La croisière des célibataires, 18.06.1996, LM)
- (7) Puis ils se sont retrouvés parachutés dans l'océan du célibat, certes libres, mais incapables de se repérer. [...] Mais la réalité est plus complexe. Elle s'apparente à une forme d'ultramoderne solitude. (Le bal des conquérants, 20.07.2010, LIB)

Cependant, l'existence d'un noyau sémantique en commun ne signifie pas que les dénominations et les désignations différentes du même référent puissent être considérées équivalentes. Par contre, c'est dans la construction discursive de cette « solitude du célibataire » que la polarisation à la base des stratégies déno-

<sup>15</sup> Bien qu'*isolé* n'appartienne pas à la famille étymologique issue du latin *SŌLUS*, mais qu'il soit à rattacher plutôt à *ĪNSULA* « île » par la médiation de l'italien *isolato* = « construit en îlot, séparé », la signification « solitaire, sans liens » pour les êtres animés est déjà attestée de 1694 (cf. TLFi).

minatives concurrentes se cristallise. Les interprétations divergentes du statut du célibataire moderne en tant qu'« isolement souffert » ou, au contraire, comme « liberté » constituent une sorte de frontière discursive qui permet de comparer et de classer la vaste gamme d'expressions concurrentes dans le discours public (cf. tab. 3).<sup>16</sup>

Construction pragmasémantique de la condition de vie des <i>célibataires</i> en tant que « souffrance » voire « solitude négative »	Construction pragmasémantique de la condition de vie des <i>célibataires</i> en tant que « liberté » voire « solitude positive »	Expressions relativement neutres, utilisées dans le cadre de chaque position discursive et dont la perspective dépend du contexte
<i>esseulé</i> (Nom + <i>esseulé</i> : <i>âme esseulée, cœur esseulé, personne esseulée</i> ) <i>isolé</i> <i>solitaire, cœur solitaire, cœur à prendre</i>	Néologismes: <i>célibattante, solibataire, solitariste, sans partenaire fixe</i> Emprunts : <i>solo, single</i> Mots abrégés : <i>célib'</i> Extensions sémantiques : <i>soliste</i>	<i>célibataire</i> ; <i>femme/homme célibataire</i> ; <i>seul/-e</i> (Nom + <i>seul</i> : <i>personne seule</i> ; <i>femme seule</i> ; <i>homme seul</i> ; <i>qui est/vit seul/-e</i> ; <i>vivant seul/-e</i> )

Table 3 : Les alternatives de la nomination classifiées selon la position discursive

### 5.3. La construction sémantico-discursive de la « solitude négative »

Les acteurs du discours qui représentent le statut du célibat sur la base d'une condition de solitude perçue comme négative tendent à souligner leur interprétation par le choix d'une stratégie de la nomination qui mette en évidence les aspects sémantiques de l'« isolement » et du « manque de relations sociales ». Par conséquent on constate la cohérence entre la position assumée dans le discours et les désignations choisies, qui se fondent sur l'emploi de termes tels que *seul*, *esseulé*, *solitaire* ou *isolé*, utilisés soit de manière absolue, soit surtout en fonction d'épithètes ou accompagnés d'un syntagme verbal qui les spécifie du point de vue sémantique. C'est surtout l'analyse des substantifs cooccurrents

<sup>16</sup> Cette polarisation devient encore plus évidente dans le discours pseudoscientifique, où l'on trouve une sorte de bipartition entre le concept traditionnel d'une « solitude négative » et la position opposée de la « solitude positive » ou « antisolitude », propre au célibat assumé voire revendiqué : « D'après les statistiques, chacun se retrouverait célibataire au moins une fois dans sa vie. Alors, même si elle est de courte durée, il vaut mieux que cette étape soit vécue le mieux possible. Comme une situation *a priori* ni meilleure ni pire que celle du couple. Comme une expérience riche et positive. [...] Ainsi seulement, le célibat sera synonyme de solitude positive, librement choisie. Ou, mieux, d'antisolitude » (Lamourère 2003: 17).

qui permet de révéler une mise en relief de la composante émotionnelle d'un célibat vu comme souffrance : au-delà du substantif générique *personne* (fréquent surtout dans la désignation *personne vivant seule*), ce sont surtout *cœur* et *âme* qui se répètent avec insistance parmi les dénominations alternatives du célibataire contemporain :

- (8) Aux Etats-Unis, pays des single bars, (café de rencontres pour âmes seules), le phénomène n'est pas nouveau. (Devine qui vient draguer?, 05.04.2002, LIB)
- (9) En même temps, des « speed dating », organisés par Paris Dating ont permis à une centaine de cœurs esseulés d'établir un premier contact limité à sept minutes. (Alain Rolland : célibataires par milliers, 13.11.2004, LF)

Du point de vue sémantico-discursif, le choix de ces substantifs en collocation préférée avec les épithètes *esseulé* et *solitaire* se révèle particulièrement significatif : soit le *cœur* en tant que « centre de résonance de la sensibilité aux phénomènes extérieurs », soit l'*âme* comme « principe de la vie affective; siège des sentiments » (TLFi) représentent le foyer de la vie intérieure profonde de l'individu. L'emploi de ces lexèmes, en évoquant la sensibilité, l'affectivité, les émotions, ajoute ainsi aux dénominations collectives des célibataires contemporains une forte connotation émotionnelle en soulignant – et même en construisant – au niveau syntagmatique l'aspect sémantique de la souffrance liée à la solitude.

- (10) Souvent, Olivier Orna tend la main à quelques âmes esseulées, « des célibataires, des divorcé(e)s, des personnes blessées par une relation amoureuse et se sentant rejetées par l'Église ». (Les catholiques en quête de l'âme sœur s'enflamment pour les sites de rencontres, 08.03.2008, LF)

*Cœur* en tant que « personne qui inspire ou éprouve de l'affection/de l'amour sentimental » (TLFi) figure parmi les dénominations collectives des célibataires d'aujourd'hui également dans l'expression *cœur à prendre*. Ce syntagme, qui porte en soi l'aspect de la conquête, est souvent associé dans le discours aux unités lexicales de la *recherche de l'âme sœur* et/ou de *l'attente* et de *LA rencontre*, mots-clés du discours sur le célibat de nos jours en ce qui concerne l'aspect sémantique des efforts pour en sortir :

- (11) Un adulte sur trois est un cœur à prendre, pour certains à vendre et parfois à acheter.<sup>17</sup> Car si d'aucuns ont fait du célibat un choix de vie, d'autres vivent dans l'attente, souvent déçue, de « LA » rencontre et consacrent une bonne partie de leur temps et de leur énergie à tenter de la provoquer. (La quête du grand amour dans

---

<sup>17</sup> On entend ici l'écho de la chanson de Renaud *Cœur perdu* : « Cœur à prendre, pas à vendre, à donner / Un peu naze, un peu d'occase, un peu cassé / Cœur en miettes, en détresse, en compte / En morceaux, en lambeaux, au fond des bottes ».

« Cœurs à prendre », programmation spéciale de « Des racines et des ailes », 30.04.2003, LF)

#### 5.4. La construction sémantico-discursive du célibat assumé voire revendiqué

##### 5.4.1. Les stratégies linguistiques de la *solo positive attitude*

Diamétralement opposée est la position de ceux qui voient dans le célibat contemporain un état d'esprit, un style de vie moderne et choisi, où la « solitude » se teint plutôt de revendication d' « indépendance » et de « liberté » :

- (12) Enfin sorti indemne de tous ces pièges grâce à la *solo positive attitude*, l'heure de la récompense a sonné pour vous. Croquez à pleines dents et sans état d'âme le fruit défendu de votre célibat : la liberté. Car rappelez-vous, être célibataire, c'est avant tout être LIBRE ! (Cauvin/Leonetti 2011, *Kit de survie du célibataire*. Paris : Vuibert: 10)

Bien que les représentants de cette position discursive utilisent eux-mêmes des dénominations et des désignations se rapprochant du noyau sémantique « seul », il s'agit plutôt de néologismes, d'occasionalismes, d'hapax, d'emprunts récents ou d'élargissements sémantiques qui constituent leur objet de référence d'une façon complètement différente, en ne soulignant pas la composante émotionnelle d'une solitude perçue négativement, mais en mettant plutôt l'accent sur la nouveauté d'une perspective renversée. Au regard de l'approche de sémantique du discours ici adoptée, l'analyse détaillée des expressions employées se révèle fondamentale pour saisir les modalités de la construction pragma-sémantique d'une nouvelle discursivité autour du célibat.

##### 5.4.2. Les emprunts

La plupart des mots utilisés pour nommer les célibataires à l'intérieur de la position discursive de « valorisation » de cet état n'est pas encore enregistrée dans les dictionnaires du français, les locuteurs préférant construire une perspective nouvelle avec des termes qui soient eux-mêmes « nouveaux ». La stratégie de l'emprunt à l'anglo-américain fournit *single*, de plus en plus fréquent comme dénomination du célibataire contemporain, que ce soit dans le discours de la presse, dans la paralittérature, dans les textes pseudoscientifiques ou même dans les sciences sociales. Ce mot est attesté dans le français de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, bien que tout d'abord seulement relativement à une « partie de tennis entre deux joueurs » (TLFi), pour se diffuser plus tard soit comme dénomination pour un « compartiment de voitures-lits, [une] chambre d'hôtel,

[une] cabine à une seule place » (PProb 2012), soit comme « disque de variétés comportant un seul morceau par face (disque vinyle), moins de quatre morceaux (disque compact) » (PProb 2012), la référence au célibataire contemporain demeurant absent jusqu'à aujourd'hui du traitement lexicographique du terme.

- (13) Il existe d'abord des disparités concernant le sexe, l'âge, le statut socioprofessionnel de tous ces célibataires. Choses que les médias ne prennent pas du tout en compte, eux qui dans les fictions et autres séries d'inspiration nord-américaine (cf. *Friends* et *Sex and the City*), ne présentent que des *singles* trentenaires riches et beaux, occupés à gloser leurs frasques sentimentales et sexuelles. (Lardellier 2006: 17)
- (14) Selon de sérieuses enquêtes statistiques, Berlin est « capitale des singles », comme on dit en Allemagne [...]. Prinz, un autre magazine berlinois, présente chaque mois une sélection des « meilleurs singles » sur le marché, avec photo, signe astrologique et description. Les meilleurs sont invités à un « dîner de singles » [...]. (Berlin fait la foire aux célibataires, 11.05.2000, LIB)

Si l'italique ou les guillemets signalent qu'il s'agit d'un lexème non encore lexicalisé ou d'un terme se référant à une réalité/expression étrangère (nord-américaine ex. 13, allemande ex. 14), l'emploi de cet emprunt se répand rapidement, surtout dans les contextes discursifs visant la mise en relief des aspects sémantiques de la modernité, du caractère non-conventionnel, de l'« être branché » du style de vie du célibataire d'aujourd'hui (souvent en cooccurrence avec des expressions faisant partie de la sphère sémantico-discursive de la *nouvelle drague*):<sup>18</sup>

- (15) Comme plus de deux millions de « singles », elle s'est connectée sur Meetic, l'un des leaders des sites de rencontre avec Match.com, Netclub et Amoureux.com. (Rencontres. Internet remplace les agences, 08.10.2005, LC)
- (16) [...] le single vient cueillir sur le Net une flopée de liens qu'il ne trouve plus dans la vie, à une époque où les rituels traditionnels, bals, mariages, visites de voisinage, se sont raréfiés. (La nouvelle drague, 11.07.2005, LE)

Cet aspect de la modernité branchée du style de vie *en célibataire* se retrouve même dans le discours des sciences sociales, où il se traduit souvent, au niveau de la nomination, dans la dialectique entre *célibataire* = discours du passé (connotation négative) vs. *single* = modernité (connotation positive) :

- (17) Longtemps, les choses furent assez simples: on était célibataire, et ce statut connaissait assez peu de gradations ou de variations. [...] Et l'image de ces célibataires-ci

---

<sup>18</sup> L'expression *nouvelle drague* se cristallise dans le discours en se référant aux pratiques modernes de recherche de l'âme sœur telles que la connexion à un *site de rencontre*, la participation à une soirée *speed dating* et d'autres moyens branchés de *drague* dont les dénominations constituent autant de mots-clés participants, sur l'axe syntagmatique, à la construction sémantico-discursive du concept d'un *célibataire glamour*.

était socialement peu reluisante. Mais depuis quelques années, les choses ont bien changé. Être *single*, c'est presque être tendance. [...]. La charge négative du cliché antérieur s'est presque inversée. (Lardellier 2006: 27)

#### 5.4.3. Les élargissements sémantiques

Pour affirmer leur position discursive qui valorise le statut du célibataire, les locuteurs proposent parfois d'autres significations de lexèmes déjà lexicalisés. C'est le cas de *soliste*, emprunt à l'italien *solista*, attesté en français à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.<sup>19</sup> Dans le discours de la presse autour du célibat se vérifie maintenant un élargissement sémantique du terme qui se fonde sur sa connotation positive dans le champ lexical de la musique, où le soliste est le musicien qui s'exhibe tout seul, n'ayant pas besoin de l'orchestre. De façon analogue, l'emploi du terme *soliste* à l'intérieur du discours actuel sur le célibat construit l'image d'un célibataire qui prend en main son propre destin et qui maîtrise aisément sa vie en solitaire :

- (18) [...] de célibataires, pardon, de « solistes », parce que, comme le musicien, il peut aussi bien jouer seul qu'en duo ou dans l'orchestre. Au gré de ses humeurs et des hasards de la vie. (10 millions de célibataires et moi, et moi, et moi, 16.02.2006, LE)

Comme *single*, la dénomination *soliste* s'oppose dans le discours à *célibataire* (« l'on parle de moins en moins de « célibataires » et de plus en plus de « solistes » », Célibataires: un marché « hyperactif », 30.05.2008, [www.easybourse.com](http://www.easybourse.com)), car un *soliste* ne cherche pas un(e) partenaire à tout prix dans le but d'échapper à sa propre solitude. Il est *plein d'amis* (« Mais, en réalité, les « solistes » possèdent davantage d'amis – 3,1 en moyenne – que les couples – 1,8 seulement [...]. Vivre seul aujourd'hui ne veut plus dire vivre isolé », Le célibataire et l'amitié, 16.02.2006, LE), et il ne voit pas sa condition comme un statut définitif, mais plutôt comme une sorte de pause entre deux relations de couple:<sup>20</sup>

« Les solistes, quant à eux, ont compris que, si on peut vivre seul, on ne peut pour autant vivre isolé. Ils ne cherchent plus à construire ou à reconstruire un couple de toute urgence, mais ils se créent plutôt une vie sociale avant de chercher l'âme sœur. En tro-

---

<sup>19</sup> « Musicien ou chanteur qui exécute une partie de solo, ou qui interprète une œuvre écrite pour un seul instrument ou une seule voix » (PRob 2012).

<sup>20</sup> On considère à cet égard l'expression *intermittents de l'amour* qui, dans le discours médiatique sur le célibat, ne désigne pas – à la différence de la signification usuelle du syntagme – une relation extraconjugale, mais le statut du célibataire contemporain entre une relation de couple et la suivante : « Ces solistes ne sont pas des célibataires, mais des intermittents de l'amour, ce sont donc des personnes qui se trouvent entre deux histoires d'amour » (Le terme de célibataire est impropre, 30.05.2008, dossier online de Easybourse). Cf. aussi le livre de recettes pour célibataires de Jacquet/Veuillet/Vidalin 2006.

quant l'obsession d'être deux contre l'acquisition d'un savoir vivre seul, ils vont dans le sens de l'amour ». (Lamourère 2003: 10)

#### 5.4.4. La formation de mots nouveaux

Pour souligner au niveau onomasiologique l'aspect positif de la solitude du célibataire, les acteurs du discours recourent souvent à la formation de mots nouveaux. Il s'agit pour la plupart d'hapax et d'occasionalismes qui, n'allant pas plus loin qu'une création improvisée si on les considère de manière isolée, gagnent néanmoins en relevance discursive si considérés au niveau transtextuel du discours, où la présence de néoformations diverses pour nommer le même référent constitue un indice significatif pour saisir les stratégies des batailles sémantiques de la nomination.

Attestée de temps en temps dans le corpus analysé, la désignation *sans partenaire fixe*<sup>21</sup> se présente comme un occasionalisme bien réussi, car elle, étant construite comme modification/déformation de l'expression lexicalisée *sans domicile fixe*, ajoute une composante ludique à la gravité prétendue de la solitude du célibataire.

Parmi les mots nouveaux créés pour nommer les célibataires « heureux de l'être » il n'y a pas seulement des occasionalismes improvisés, mais aussi quelques innovations lexicales destinées à une plus longue durée. C'est le cas de *solitariste*, dérivé de *solitaire* par l'adjonction directe du suffixe *-iste* à la base d'origine latine *solitar-* (de *SÖLITÄRIUS*). Ce terme n'est pas utilisé – dans le discours de la presse comme dans le discours scientifique et pseudoscientifique – pour se référer à un adulte n'ayant pas de partenaire, mais plutôt pour désigner celui qui, tout en vivant une relation de couple plus ou moins stable, préfère vivre seul :

- (19) On compte aussi plusieurs dizaines de milliers de « concubins non-cohabitants » – ou « solitaristes » – engagés dans une relation stable mais vivant à part [...]. (Des célibataires qui n'ont pas choisi de l'être, 08.10.2005, LC)
- (20) Evelyne Sullerot essaie de cerner la situation de ces « solitaristes » : « la solitariste fait appartement à part. Beaucoup d'entre elles ont une liaison stable, mais ne savent pas trop ce qu'il en adviendra. (Alain Toumayan [éd.] [1992]: *Literary generations : a Festschrift in honor of Edward D. Sullivan by his friends, colleagues, and former students*. – Lexington: French Forum, 245)

---

<sup>21</sup> « Mais après un rodage réussi, les premiers organismes français spécialisés dans le domaine ont de beaux jours devant eux. Car les sans partenaire fixe, de plus en plus chouchoutés par les professionnels de la consommation, veulent toujours plus et mieux ». (Les vacances pour solos décolent, 13.06.2006, LF)

Dans le cadre d'une reconstruction sémantico-discursive de la solitude du célibataire de nos jours, *solitariste* révèle même d'un point de vue morphologique le choix de la solitude comme style de vie. Le suffixe *-iste*, un des plus productifs en français contemporain,<sup>22</sup> exprime, dans son hétérogénéité, « l'orientation ou l'inclination privilégiée d'un individu vers un objet donné, ce dernier étant entendu au sens le plus large possible de ce vers quoi tendent l'attention et l'affect de l'individu en question » (Floricić 2007: 104). En conséquence, le dérivé *solitariste* manifeste le degré de cohésion entre le célibataire ainsi désigné et sa solitude, qui se constitue comme facteur privilégié d'identité. Les procédés morphologiques de formation de mots servent donc à l'accomplissement d'une étape ultérieure de la construction discursivo-linguistique d'un nouveau concept du célibataire qui n'assume pas seulement son statut, mais qui le choisit consciemment comme style de vie.

Dans la même perspective est à interpréter *solibataire*, autre néologisme créé à l'intérieur de la position discursive de valorisation de la solitude du célibataire. Ce mot-valise né de la fusion de *solitaire* (ou *solitude*) avec *célibataire*<sup>23</sup> est issu de la fantaisie de l'écrivaine à succès Odile Lamourère pour subsumer sous un seul mot l'hétérogénéité des profils des célibataires contemporains sans avoir recours de manière forcée – à la différence du mot *célibataire* – à une expression qui porte sur le célibat en tant que « non-mariage » :

- (21) L'image du célibataire dans la société a aussi beaucoup changé. Malgré des profils très diversifiés et un célibat parfois plus subi que choisi, le « solibataire » ou « soliste », comme préfère les appeler Odile Lamourère, est globalement plus assumé qu'avant, voire revendiqué. (Près de 15 millions de célibataires en France, 18.09.2006, LF)

En constituant l'amalgame de *solitude* et de *célibataire*, *solibataire* construit le rapport entre ces deux concepts d'une façon nouvelle même dans une perspective morpho-sémantique. Le mot devient ainsi, encore une fois en opposition avec le terme générique *célibataire*, expression privilégiée de la position discursive de la *solo positive attitude* :

- (22) Complexés les célibataires? Après les « célibattants » [sic !], « solibataires », vocables apparus dans la dernière décennie pour définir les personnes qui revendiquent un mode de vie fondé sur l'indépendance, le temps des célibataires sereins serait arrivé. (Le célibat, nouvel accélérateur de carrière pour les salariés, 24.01.2008, LF)
- (23) Le célibat, vu en tant que situation pleine de liberté, fait rêver certaines personnes en couple depuis longtemps... Aujourd'hui, la société et les médias prennent enfin

---

<sup>22</sup> Cf. Mitterand <sup>10</sup>2000: 43.

<sup>23</sup> Cf. aussi : « Quand le célibat et la solitude se rencontrent, ils donnent le jour au solibat », slogan du Weblog Mémoires d'un solibataire, URL : <http://solibataire.canalblog.com>.

en compte les 70% de solibataires vivant cette étape de façon positive. (Qui sont les nouveaux intermittents de l'amour ?, 30.08.2007, www.psychonet.fr)

## 6. Le *solo* vers une nouvelle discursivité

Dans le vaste paradigme des dénominations collectives du célibataire moderne, l'innovation lexicale la plus significative est représentée par une extension sémantique concernant un emprunt issu du champ lexical de la musique. Il s'agit de *solo*, emprunt à l'italien attesté en français en 1703 (cf. GRob) mais utilisé dans le discours sur le célibat, avec une valeur sémantique complètement nouvelle, seulement à partir de la fin des années 90. C'est au sociologue Jean-Claude Kaufmann qu'appartient la paternité du terme dans son ouvrage à succès *La femme seule et le prince charmant. Enquête sur la vie en solo* (1999/2006).

Bien que le mot soit proposé d'abord explicitement comme dénomination neutre de l'hétérogène condition des célibataires (« Alors, comment les nommer [les célibataires]? Jean-Claude Kaufmann suggère solos, qui a l'avantage de la neutralité », L'insoutenable légèreté de la célibataire, 26.02.1999, LM), il se détache rapidement de son créateur pour devenir le mot-clé de la construction discursive d'un célibat revendiqué voire « tendance ».

- (24) Celui qui avait toujours une mode de retard – souvenez-vous des descriptions chez Balzac ou Montherlant – est aujourd'hui à la pointe. C'est le couple qui devient le symbole de l'enfermement. Le solo a lu les derniers livres dont on parle, fréquenté le nouveau restaurant tellement tendance, vu le film qu'il faut avoir vu. (10 millions de célibataires et moi, et moi, et moi, 16.02.2006, LE)

Les raisons de ce développement discursif sont à chercher dans la valeur sémantique du lexème *solo*, qui, issu de l'italien «seul» (it. = *solo*), désigne en français en premier lieu un « morceau ou passage joué ou chanté par un seul interprète » (PRob2012), ce qui met en évidence plutôt les aspects de la souveraineté individuelle et de l'indépendance (*en solo* = «sans accompagnement», cf. GRob) que celui de la solitude entendue comme isolement.

Qu'il s'agisse de *singles*, de *sans partenaire fixe*, de *solistes*, de *solitaristes*, de *solibataires* ou simplement de *solos*, par l'emploi de ces expressions les acteurs du discours soulignent au niveau onomasiologique la nouveauté de leur perspective, qui transforme l'état « lamentable » des *personnes seules* en un mode de vie consciemment choisi et assumé, en valorisant ainsi la *solitude* en tant que *liberté* et *ouverture sur le monde*. Si des désignations telles que *personne seule* ou *cœur esseulé* construisent leur objet de référence en tant que célibataire souffrant de sa solitude, d'autres expressions telles que *solibataire*, *single* ou *solo*, grâce à leur statut d'inventions lexicales, d'emprunts récents, d'élargissements sémantiques, préfigurent une interprétation moderne et dynamique du statut

du célibataire qui puisse être liée aux aspects sémantiques de « liberté », « absence de contraintes », « style de vie branché ».

## 7. Conclusions

L'application d'une méthodologie proprement linguistique à un sujet d'actualité concernant la société toute entière conduit de manière quasi nécessaire à l'adoption d'une perspective interdisciplinaire : sur la base de l'hypothèse d'une corrélation entre processus socio-historiques et usages langagiers collectifs qui considère ces derniers comme manifestation de la mentalité d'une communauté donnée, il devient possible, par l'analyse systématique du discours public, de saisir les attitudes collectives des membres de la communauté linguistique française contemporaine à l'égard du phénomène choisi de la « vie en solo ».

Dans le cadre d'une analyse minutieuse du corpus, il émerge une pluralité frappante d'expressions à première vue équivalentes pour la dénomination du célibataire contemporain. C'est grâce aux instruments d'une analyse sémantico-discursive ponctuelle que l'impossibilité d'une dénomination neutre apparaît. Derrière chaque activité de nomination se cache un choix entre plusieurs alternatives qui dépend de la position du locuteur à l'égard de l'objet, de la perspective qu'il veut établir, de son évaluation. L'analyse des batailles sémantiques au niveau onomasiologique se révèle donc un instrument valide pour reconstruire la répartition des points de vue à l'intérieur d'une communauté donnée par rapport à un sujet choisi. Car c'est avec la langue et donc aussi par les actes de nomination qu'on contribue à catégoriser et à construire le réel.

## Bibliographie

- Beacco, Jean-Claude/Moirand, Sophie (1995): Avant-propos. – In: *Les Carnets du Cediscor* 3, 9-10. <<http://cediscor.revues.org/457>>
- Bologne, Jean Claude (2004): *Histoire du célibat et des célibataires*. – Paris: Fayard.
- Busch, Albert (2007): Der Diskurs: ein linguistischer Proteus und seine Erfassung – Methodologie und empirische Gütekriterien für die sprachwissenschaftliche Erfassung von Diskursen und ihrer lexikalischen Inventare. – In: Ingo Warnke (éd.): *Diskurslinguistik nach Foucault*, 114-163. Berlin/New York: De Gruyter.
- Busse, Dietrich (1987): *Historische Semantik. Analyse eines Projekts*. Stuttgart: Klett-Cotta.
- Busse, Dietrich (1997): Das Eigene und das Fremde. Annotationen zu Funktion und Wirkung einer diskurssemantischen Grundfigur. – In: Matthias Jung, Martin Wengeler, Karin Böke (éds.): *Die Sprache des Migrationsdiskurses. Das Reden über „Ausländer“ in Medien, Politik und Alltag*, 17-35. Opladen: Westdeutscher Verlag.
- Busse, Dietrich/Teubert, Wolfgang (1994): Ist Diskurs ein sprachwissenschaftliches Objekt? Zur Methodenfrage der historischen Semantik. – In: Dietrich Busse, Fritz Hermanns,

- Wolfgang Teubert (éd.): *Begriffsgeschichte und Diskursgeschichte. Methodenfragen und Forschungsergebnisse der historischen Semantik*, 10-28. Opladen: Westdeutscher Verlag.
- Febvre, Lucien (1938/1992): Histoire et psychologie. – In: *Encyclopédie française*, vol. VIII, Paris: Comité de l'Encyclopédie française (repris in [1992]: Une vue d'ensemble. Histoire et psychologie. – In: *Combats pour l'histoire*. Paris: Armand Colin, [http://classiques.uqac.ca/classiques/febvre\\_lucien/Combats\\_pour\\_lhistoire/febvre\\_combats\\_pour\\_histoire.pdf](http://classiques.uqac.ca/classiques/febvre_lucien/Combats_pour_lhistoire/febvre_combats_pour_histoire.pdf)).
- Febvre, Lucien (1941/1992): Comment reconstituer la vie affective d'autrefois ? La sensibilité et l'histoire. – In: *Annales d'Histoire sociale* 3 (repris in [1992]: *Combats pour l'histoire*. Paris: Armand Colin, [http://classiques.uqac.ca/classiques/febvre\\_lucien/Combats\\_pour\\_lhistoire/febvre\\_combats\\_pour\\_histoire.pdf](http://classiques.uqac.ca/classiques/febvre_lucien/Combats_pour_lhistoire/febvre_combats_pour_histoire.pdf)).
- Felder, Ekkehard (2006): Semantische Kämpfe in Wissensdomänen. Eine Einführung in Benennungs-, Bedeutungs- und Sachverhaltsfixierungs-Konkurrenzen. – In: id. (éd.): *Semantische Kämpfe. Macht und Sprache in den Wissenschaften*, 13-46. Berlin/New York: De Gruyter.
- Floricić, Franck (2007): Remarques sur *Oui, Non* et les *-istes*. – In: *Vox Romanica* 66, 104-146.
- Foucault, Michel (1969): *L'Archéologie du savoir*. – Paris: Gallimard.
- Fraas, Claudia (1996): *Gebrauchswandel und Bedeutungsvarianz in Textnetzen – Die Konzepte IDENTITÄT und DEUTSCHE im Diskurs zur deutschen Einheit*. – Tübingen: Narr.
- GRob: Rey, Alain (éd.) (2001): *Le Grand Robert de la langue française. Deuxième édition dirigée par Alain Rey du Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française de Paul Robert*. – Paris: Le Robert.
- Hermanns, Fritz (1995): Sprachgeschichte als Mentalitätsgeschichte. Überlegungen zu Sinn und Form und Gegenstand historischer Semantik. – In: Andreas Gardt, Klaus Mattheier, Oskar Reichmann (éds.): *Sprachgeschichte des Neuhochdeutschen. Gegenstände, Methoden, Theorien*, 69-101. Tübingen: Niemeyer.
- Jacquet, Claire/Veuillet, Marina/Vidalinq, Raphaële (2006): *Comment oublier son ex d'un bon coup de fourchette: Recettes solo pour intermittents du célibat*. – Paris: Tana.
- Kaufmann, Claude (1999/2006): *La femme seule et le prince charmant. Enquête sur la vie en solo*. – Paris: Pocket.
- Kleiber, Georges (1984): Dénomination et relations dénominales. – In: *Langages* 96, 77-94.
- Krieg-Planque, Alice (2009): *La notion de «formule» en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*. – Besançon Cedex: Presses Universitaires de Franche-Comté.
- Lamourère, Odile (2003): *Célibataire aujourd'hui. De la solitude à la relation amoureuse*. – Québec: Les Éditions de l'Homme.
- Lardellier, Pascal (2006): *Les célibataires. Idées reçues*. – Paris: Le Cavalier bleu.
- Maingueneau, Dominique (1987): *Nouvelles tendances en analyse du discours*. – Paris: Hatte.
- Mazière, Francine (2010): *L'analyse du discours*. – Paris: PUF.
- Mitterrand, Henri (102000): *Les mots français*. – Paris: PUF.
- Oesterreicher, Wulf (1988): Sprechfähigkeit, Einzelsprache, Diskurs und vier Dimensionen der Sprachvarietät. – In: Jörn Albrecht, Harald Thun (éds.): *Energeia und Ergon: sprachliche Variation – Sprachgeschichte – Sprachtypologie. Studia in honorem Eugenio Coseriu*. Tübingen: Narr, vol. II, 355-386.
- Paveau, Marie-Anne/Rosier, Laurence (2005): Éléments pour une histoire de l'analyse du discours. Théories en conflit et ciments phraséologiques. – Communication au colloque

franco-allemand: *L'analyse du discours en France et en Allemagne. Tendances actuelles en sciences du langage et sciences sociales*, Créteil, CÉDITEC. <<http://johannes-angermueller.de/francais/adfa.html>> [consulté le 10.11.2011].

Pietrini, Daniela (en préparation): *Die ‹neue› Familie? Eine wortsemantische Diskursanalyse anhand der französischen Mediensprache*.

Prioux, France/Mazuy, Magali/Barbieri, Magali (2010): L'évolution démographique récente en France: les adultes vivent moins souvent en couple. – In: *La conjoncture démographique en France. Population* 65, 421-474.

PROB: Rey, Alain (éd.) (2012): *Le Petit Robert 2012: Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. – Paris: Le Robert.

Stötzel, Georg (1990): Semantische Kämpfe im öffentlichen Sprachgebrauch. – In: Gerhard Stickel (éd.): *Deutsche Gegenwartssprache. Tendenzen und Perspektiven*, 45-65. Berlin/New York: De Gruyter.

TLFi: *Trésor de la Langue Française informatisé*. <<http://www.atilf.fr/Les-ressources/Ressources-informatisees/TLFi-Tresor-de-la-Langue-Francaise>>.

Wengeler, Martin (2002): ‹Bedeutung› und ‹Sprache› in der Geschichtsschreibung. Ein Blick auf Nachbardisziplinen der germanistischen Sprachwissenschaft. – In: Dieter Cherbim, Karlheinz Jakob, Angelika Linke (éds.): *Neue deutsche Sprachgeschichte: mentalitäts-, kultur- und sozialgeschichtliche Zusammenhänge*, 43-64. Berlin/New York: De Gruyter.